




Campagne de vaccination COVID-19

Présentée aux employés

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'île-de-Montréal

Québec 



La plus grande campagne nationale de vaccination

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



C'est un go !

La plus vaste opération de vaccination jamais menée au pays.

- Au Québec: 14 décembre 2020
- Au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal : semaine du 21 décembre 2020
- **Cible de 75 %** d'individus vaccinés d'ici la fin de l'année 2021

Pour que les plus vulnérables d'entre nous puissent être protégés,
chaque personne qui peut se faire vacciner doit le faire.

Le vaccin, la première étape pour retrouver notre vie normale!

Bénéfices du vaccin

Immunité collective lorsque 70 % de la population sera vaccinée

Le vaccin permet de...

- se protéger soi-même (éviter d'avoir les symptômes graves de la maladie)
- protéger les plus vulnérables
- aplanir la courbe (permettre au réseau de respirer)
- réduire le stress en lien avec la COVID (peur de perdre un proche emporté par la maladie)
- réduire le taux d'absentéisme chez les travailleurs de la santé
- faire partie de la solution : mettre fin à la pandémie



**Pour être efficace, éviter les éclosions, éliminer une maladie,
la vaccination devient une responsabilité collective**



Le vaccin : la solution

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 

Caractéristiques des vaccins

Pfizer/BioNTech

- Au Canada: 9 décembre dernier
- Doit être livré à -70 degrés Celsius
- Doit être administré sur le site de livraison du vaccin (durant les premières semaines seulement)
- Calendrier de deux doses espacées de 21 jours
- Efficacité contre la maladie d'environ 95 % après la 2^e dose

Moderna

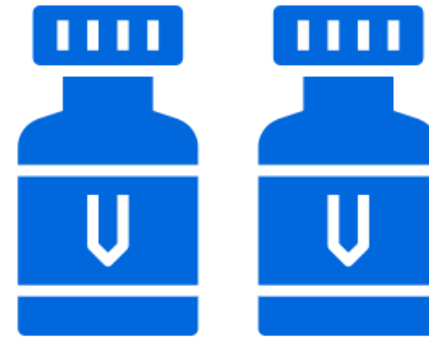
- Attendu pour le premier trimestre de 2021 au Canada et au Québec
- Doit être livré et transporté à -20 degrés Celsius
- Calendrier de deux doses espacées de 28 jours
- Efficacité contre la maladie d'environ 94 %



Caractéristiques des vaccins

Autres vaccins potentiels à partir du 2^e trimestre de 2021 :

- Astra Zeneca
- Novavax
- Johnson and Johnson / Janssen
- GSK/Sanofi
- Medicago



Sécuritaires, efficaces et éprouvés

- Vaccins autorisés et surveillés par Santé Canada
- Si autorisés, c'est qu'ils ont franchi **toutes les étapes** nécessaires et qu'ils sont **sécuritaires**.
- Pour la COVID-19
 - mêmes étapes qu'à l'habitude, mais plus rapidement parce qu'embauches pour procéder aux vérifications et essais cliniques
 - résultats des essais cliniques entraînent au fur et à mesure au lieu d'attendre l'ensemble des résultats des projets de recherche
- Manifestations inhabituelles surveillées et répertoriées par Santé Canada et plusieurs autres organismes nationaux et internationaux



Sécuritaires, efficaces et éprouvés

- Essais cliniques:
 - Pfizer/BioNTech : 22 000 personnes ont reçu le vaccin
 - AstraZeneca/Oxford : près de 10 000 personnes
 - Moderna: 15 000 personnes
- Chiffres préliminaires : les essais cliniques se poursuivent auprès des clientèles pour lesquelles il n'y a pas encore assez de données (femmes enceintes ou qui allaitent et enfants de moins de 16 ans)
- Documents disponibles sur le [site Internet de Santé Canada.](#)





Sécuritaires, efficaces et éprouvés

- Les vaccins de Pfizer/BioNTech et Moderna : premiers à utiliser des brins d'ARN pour stimuler la réponse immunitaire.
- Des dizaines d'autres vaccins de ce type, contre différentes maladies infectieuses et des cancers, sont à l'étude.
- Premiers essais sur des animaux, il y a plus de 30 ans, et sur des humains, il y a plus de 15 ans.





Effets secondaires

- Effets secondaires semblables à ceux des autres vaccins.
- **Légers** ou **modérés** :
 - douleur au point d'injection
 - frissons
 - fatigue
 - fièvre

Des effets secondaires habituels qui sont **sans risque pour la santé**.



Effets secondaires et risques

- Les vaccins ne peuvent pas causer la COVID-19, car ils ne contiennent pas le virus SRAS-CoV-2 responsable de la maladie.
- Une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédents la vaccination peut présenter les symptômes de la COVID-19 après avoir reçu le vaccin sans que ce soit lié à la vaccination.
- Il est important de noter que le vaccin n'est efficace que sept jours après l'injection de la 2^e dose, il est donc possible d'attraper la COVID-19 entre-temps.



Effets secondaires graves

- Rares, et la plupart des gens s'en remettent.
- Entre 2013 et 2017, aucun décès causé par un vaccin au Canada, sur 103 millions de doses administrées, selon l'Agence de la santé publique du Canada.
- À ce jour, deux personnes dans le monde entier ont fait une réaction allergique au vaccin de Pfizer/BioNTech
 - Épinéphrine
 - Rétablissement rapide
 - Antécédents d'allergies graves



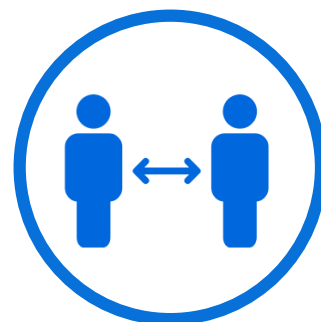
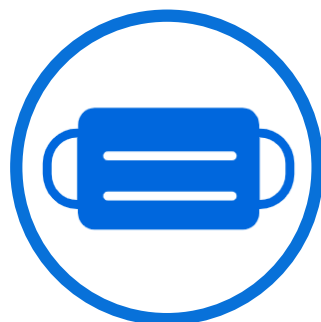
Niveaux de protection

Des évaluations en cours

- **Transmission** : Recherches actuelles n'ont pas statué si une personne vaccinée est toujours porteuse et si elle peut transmettre à d'autres personnes.
- **Durée de protection** : En cours d'évaluation. Premières études indiquent 90 jours parce que c'est le temps qu'ils ont eu depuis la fabrication des vaccins.
- **Symptômes** : La personne vaccinée pourrait être asymptomatique (ne pas avoir de symptôme), mais porter la maladie dans ses conduits respiratoires et ainsi la transmettre, par exemple, en éternuant.
- **Enfants et femmes enceintes ou qui allaitent** : Pour l'instant, pas assez de données sur la vaccination des enfants de moins de 16 ans et des femmes enceintes ou qui allaitent pour l'autoriser.

Continuons de nous protéger

- Être vacciné **vous** empêche d'être malade
- La vaccination ne signifie aucunement la fin des mesures sanitaires qui sont nécessaires pour ne pas contaminer les autres :
 - Porter le masque
 - Laver vos mains
 - Garder une **distance de deux mètres**





Organisation et déroulement de la vaccination



Début de la vaccination au CIUSSS-EMTL

- **QUAND ?** Prévues le 22 décembre 2020 selon l'information communiquée à ce jour
- **OÙ ?** À l'IUSMM, qui est l'un des 20 sites de vaccination au Québec
- **QUEL VACCIN ?** Pfizer/BioNTech

Contraintes :

- Réception d'une petite quantité de vaccins
- Non mobilité du vaccin Pfizer/BioNTech dans les premières semaines



Par la suite...

Stratégies adaptées au fur et à mesure de l'évaluation des modalités de vaccination et de l'arrivée des nouveaux vaccins.

Évolution de la démarche et nouvelles informations seront communiquées en continu.

Exemples :

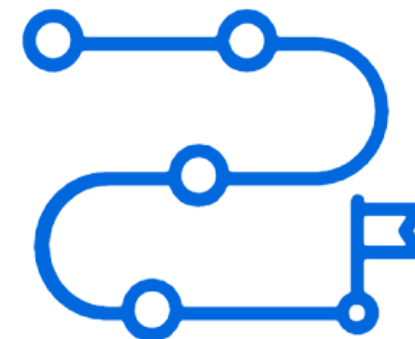
- vaccination sur plusieurs sites
- à même nos installations
- cliniques mobiles
- vaccination de masse populationnelle



Séquence de vaccination préliminaire

Établie par le *Comité sur l'immunisation du Québec*

1. Résidents CHSLD et RI-RTF
2. Travailleurs du réseau de la santé (précisions à venir)
3. Résidents RPA ou milieux fermés hébergeant des personnes âgées
4. Communautés isolées et éloignées
5. Personnes âgées de 80 ans ou plus
6. Personnes âgées de 70 à 79 ans
7. Personnes âgées de 60 à 69 ans
8. Adultes de moins de 60 ans avec maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complication de la COVID-19
9. Adultes de moins de 60 ans sans maladies chroniques ou problèmes de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers
10. Reste de la population adulte



Vaccination sur une base volontaire



Clientèles prioritaires

1. Les résidents du CHSLD Jeanne-Le Ber et les employés
2. Les employés des CHSLD et des soins critiques (attente de confirmation du MSSS)

Nous vaccinerons également les employés en contact avec les usagers de :

- l'Institut de Cardiologie de Montréal
- l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel (considéré comme un CHSLD)
- Urgences-santé





Intervenants autorisés à vacciner

Le 3 décembre 2020, le MSSS a diffusé un arrêté ministériel 2020-099 qui permet à **certains professionnels et étudiants** d'administrer un vaccin contre l'Influenza ou la COVID-19. Cet arrêté ministériel élargit le bassin des personnes autorisées à administrer ces vaccins, sous certaines conditions.

Ex : ergothérapeutes, physiothérapeutes, optométristes, audiologistes, orthophonistes, etc.

Formation

Ces professionnels suivront une formation sur la vaccination contre la COVID-19 à partir de l'environnement numérique d'apprentissage (ENA).



Prise de rendez-vous

- Le portail **Clic Santé** sera utilisé pour la prise de rendez-vous.
- Le vaccin ne pouvant être déplacé pour le premier mois, la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques coordonnera, avec les gestionnaires, la prise de rendez-vous des employés concernés.
- Logistique de prise de rendez-vous sera communiquée au fur et à mesure.
- D'autres informations à venir.



**Nous avons besoin
de vous !**

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 



Votre contribution

- Encouragez et mobilisez vos collègues à se faire vacciner. Vous êtes des modèles pour la population et nous devons protéger les plus vulnérables. C'est une responsabilité collective.
- Demeurez informé en vous alimentant de nos diverses communications afin de relayer ces informations à vos employés et ainsi les rassurer et sécuriser.
- Transmettez de la bonne information à votre entourage concernant la vaccination. Vous êtes nos ambassadeurs et nos porte-paroles.



Questions ? Commentaires ?

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 



CIUSSS
de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

www.ciuss-estmtl.gouv.qc.ca

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal*

Québec 